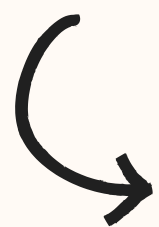


Résultats des entretiens sur l'impact des mesures de biosécurité en élevage plein air

L'apparition de **maladies infectieuses** en élevage, a conduit à l'élaboration de réglementations sanitaires et à des **mesures de biosécurité** strictes, dans les élevages de porcs en 2018 et de volailles en 2016. Ces mesures visent à limiter l'introduction, la propagation et la persistance des agents pathogènes au sein des élevages. Elles s'appliquent également aux élevages en **plein air**, non sans difficulté. En effet, les interactions avec la faune sauvage, l'organisation des systèmes d'élevage en plein air, ainsi que les pratiques agricoles influencent fortement l'adaptation et l'efficacité de ces mesures dans ce type de système. La mise en œuvre des mesures de biosécurité entraîne ainsi des **compromis** entre la liberté des animaux, la sécurité sanitaire et la viabilité économique de l'exploitation.



Dans le cadre du **Projet BIBIZ3** des entretiens ont été réalisés dans le but de comprendre les **mécanismes de compromis** réalisés par les éleveurs plein air, pour gérer les tensions entre mesures de biosécurité, orientations technico-économiques et bien-être animal.

L'impact de 3 mesures de biosécurité sur 3 échelles sont étudiées :

Ovariectomie

Claustration

Dépeuplement sanitaire

3 échelles :

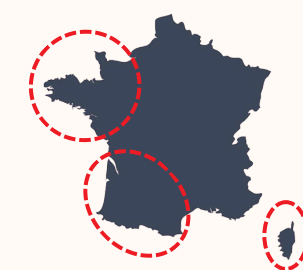
• Animal



• Exploitation



• Territoire



Quelques chiffres !



Nombre d'élevages plein air en France :

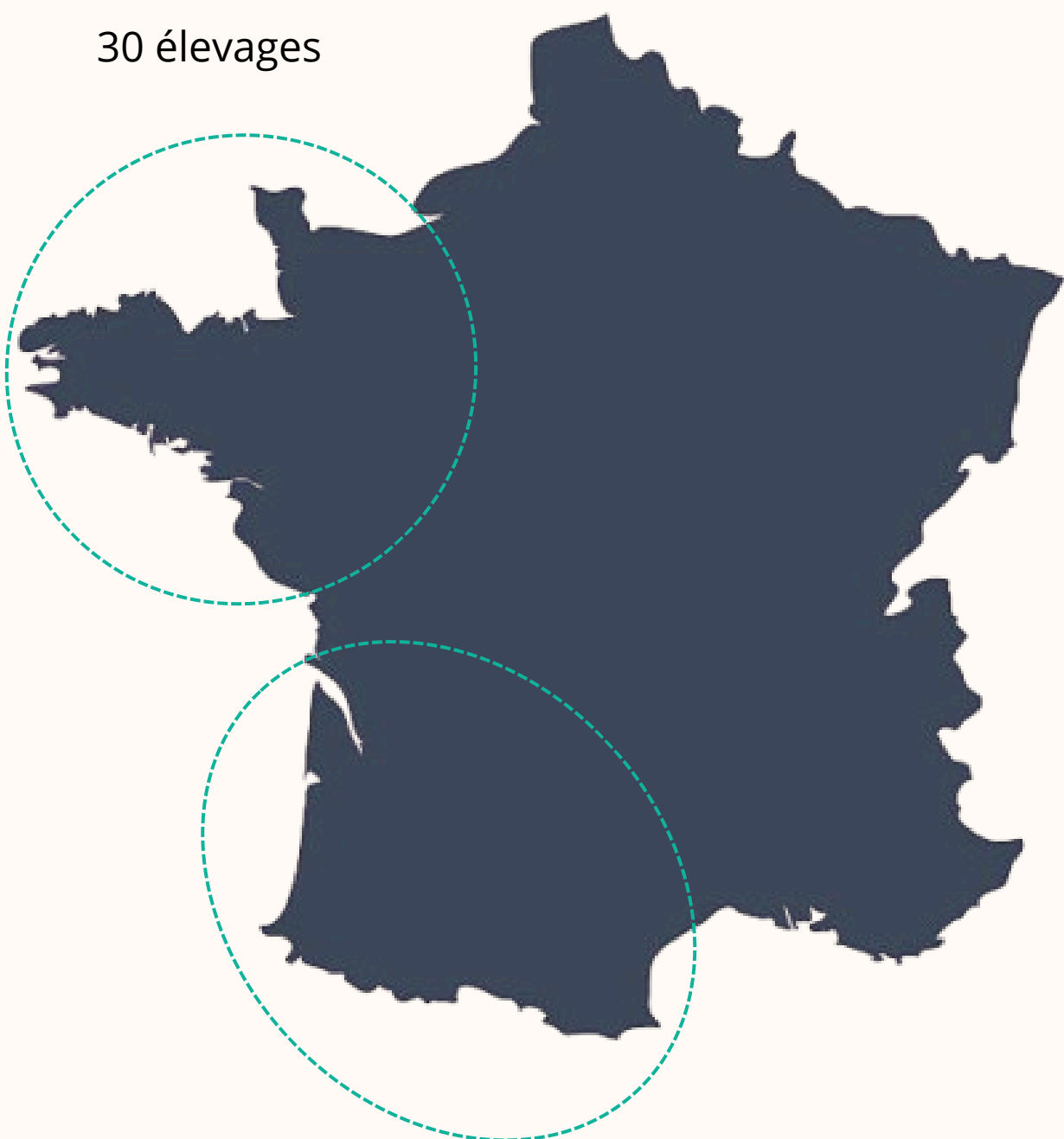
Poules pondeuses : **46,5%** (Organisation du comité national pour la promotion de l'œuf, 2021)

Porcins : **5 à 10%** (IFIP, 2021)

Poulets de chair : **18%** (Confédération française de l'aviculture, 2021)

Profil des élevages inclus dans l'enquête :

30 élevages



30 élevages

Caractéristiques de l'échantillon dans le Grand-Ouest

(Bretagne, Normandie, Pays de la Loire)

30 élevages

Filière courte (circuit court, vente directe)
21 élevages



13 élevages
(5 en porcs, 8 en poules pondeuses)

Sans label
8 élevages
(6 en porcs, 2 en poules pondeuses)



2 élevages
(porcs)

Filière longue
4 élevages



2 élevages
(poules pondeuses dont 1 en AB)

Filières longue + courte
5 élevages



3 élevages
(2 en porcs et 1 en poules pondeuses)

Sans label
2 élevages
(poules pondeuses)

Caractéristiques de l'échantillon dans le Sud-Ouest

(Aquitaine, Occitanie)

30 élevages

Filière courte (circuit court, vente directe)
6 élevages



2 en porcs

Sans label :
4 en porcs

Filières longue + courte
3 élevages



2 en poules pondeuses



1 en poulets de chair

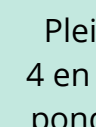
Filière longue
21 élevages



5 en porc noir de Bigorre
4 en porc Kintoa



4 en poules pondeuses

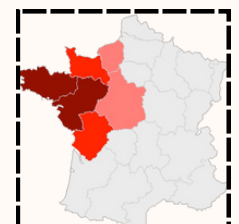


Plein air :
4 en poules pondeuses

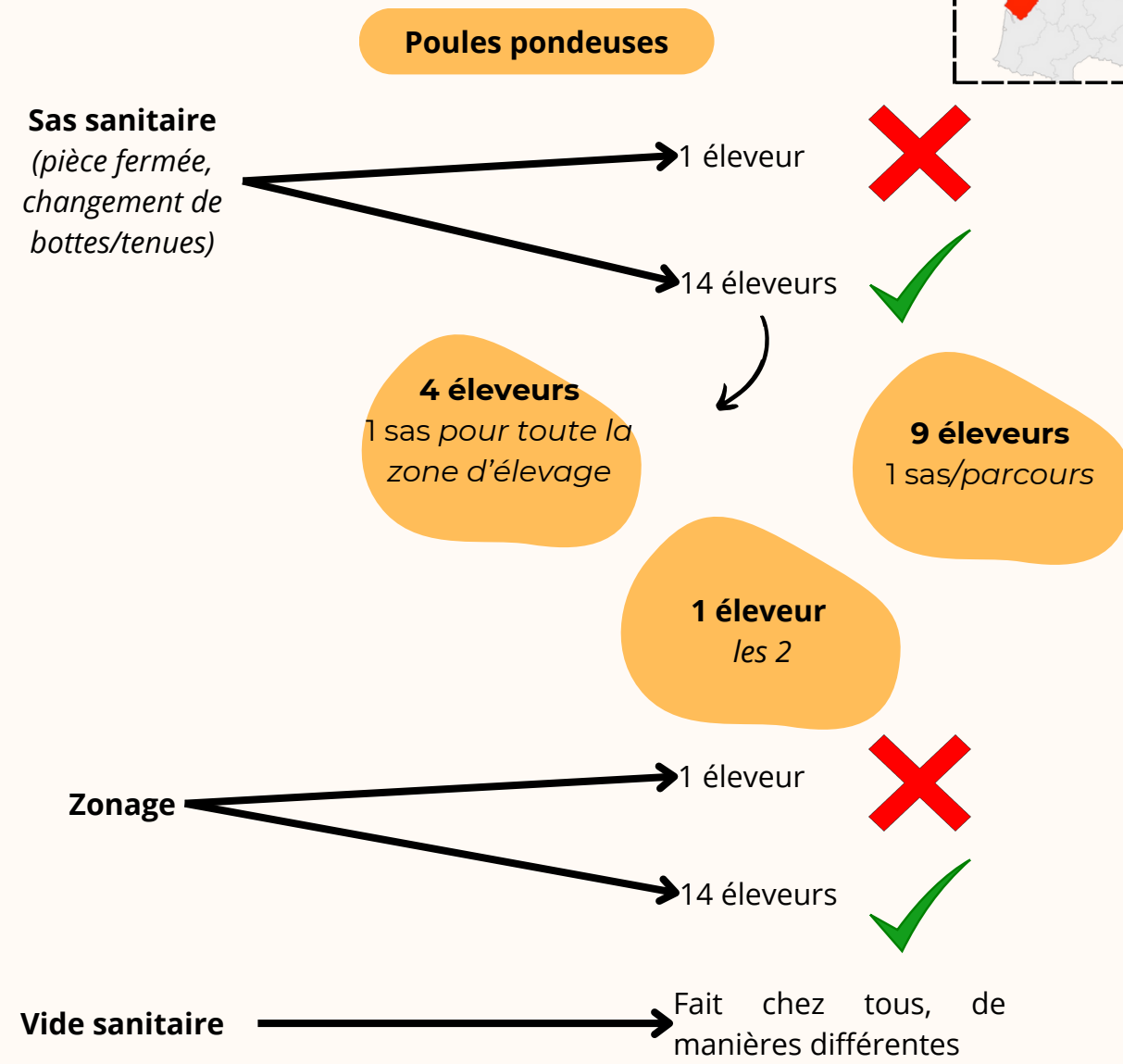
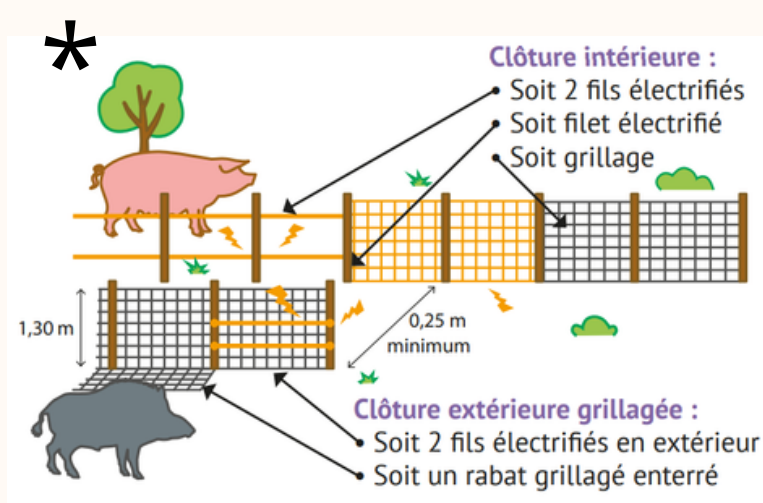
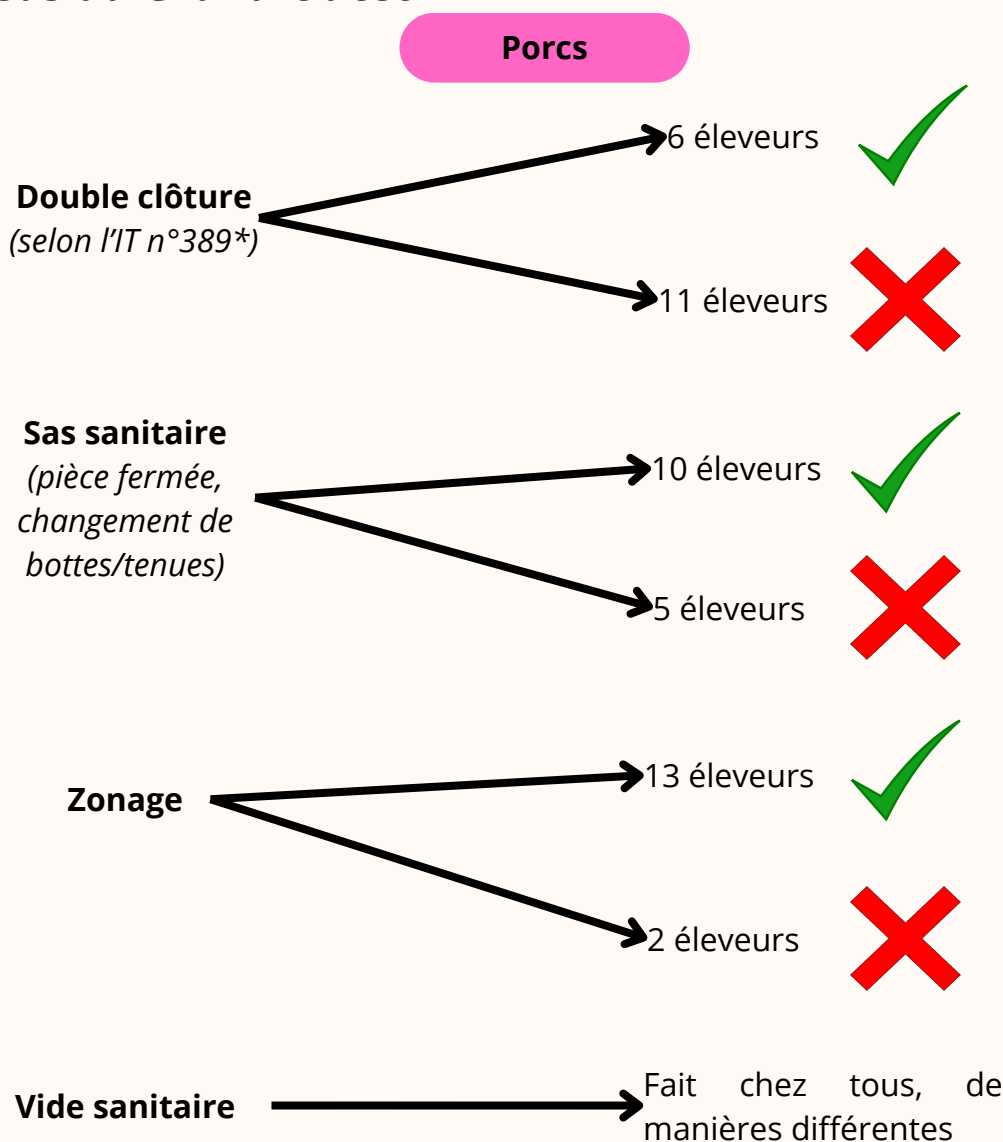


4 en poulets de chair

Diversité dans l'application des mesures de biosécurité dans les élevages plein air



Cas du Grand-Ouest



La diversité dans l'application des mesures de biosécurité s'explique par des caractéristiques d'élevages, elles aussi diversifiées, dépendant de la logique de production, tels que :

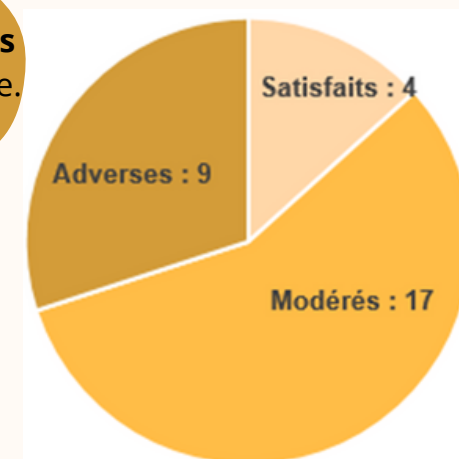
- L'environnement naturel (ex : zone humide) et social de l'exploitation (ex : proximité avec des élevages conventionnels ou isolement)
- Type de race, taille du cheptel, bâtiments/poulaillers présents sur les élevages
- Influence de la filière de commercialisation (en élevage de poules pondeuses)
- Perceptions individuelles sur le bien-être animal et les mesures de biosécurité

Diversité sur la perception du bien-être animal selon les 30 éleveurs (n signifie l'effectif, plusieurs éleveurs ont donné plusieurs définitions)



Diversité sur la perception des mesures de biosécurité selon les 30 éleveurs

Éleveurs qui trouvent que les mesures de biosécurité ne sont pas adaptées à leur élevage.



Éleveurs (tous en filière longue en poules pondeuses) pour lesquels les mesures de biosécurité ne sont pas une difficulté pour eux.

Éleveurs sont d'accord avec certaines mesures (ex : double clôture, zonage) mais trouvent que d'autres les gênent dans leur quotidien.

La diversité dans l'application des mesures de biosécurité s'explique aussi par des événements qui ont impacté les trajectoires des élevages. 3 facteurs ont été relevés au sein du Grand-Ouest :

1. Les événements sanitaires, où 4 éleveurs ont connu un ou des dépeuplements sanitaires (Salmonellose ou Brucellose)

IMPACTS

- Réaménagement de l'élevage (verraterie en bâtiment, installation clôtures)
- Impacts économiques (manque d'aide de l'État, absence de vente, œufs à l'équarrissage)
- Modifications des pratiques de biosécurité (changement de tenue régulier, questionnement sur la désinfection avec label AB)

2. La crise économique de l'Agriculture Biologique pour 9 élevages porcins



Crise de l'Agriculture Biologique a impacté économiquement les élevages de porcs plein air

IMPACTS

- Diminution de la production de porcs
- Augmentation du prix de l'aliment
- Arrêt du label AB pour 2 éleveurs
- Déclassement de la production
- Choix sur la main d'œuvre (ex : main d'œuvre non déclarée)

3. L'apparition des réglementations pour les mesures de biosécurité



Installation AVANT arrêté
12 éleveurs

Installation APRÈS arrêté
18 éleveurs

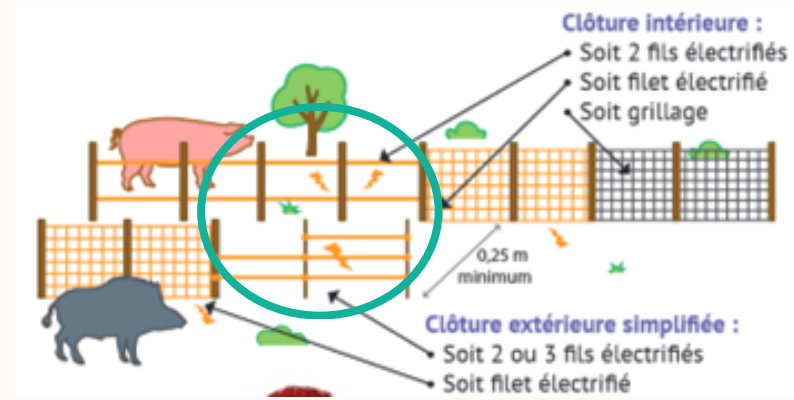
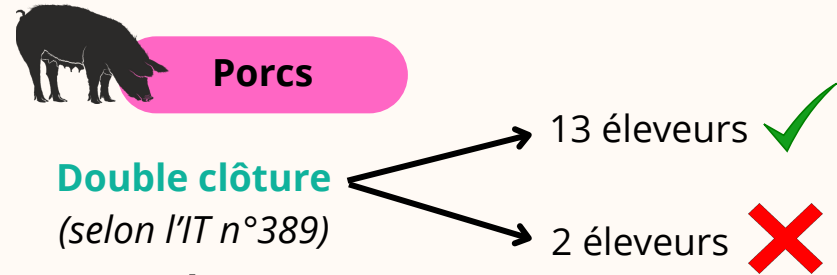
IMPACTS résultant de choix

IMPACTS

- Manque de communication sur l'évolution réglementaire
- Mise en place de mesures de biosécurité avant date mais pas toujours selon les normes
- Délais entre date de sortie des mesures et mise en application (ex : complexité administrative)
- Diminution du nombre d'animaux (< 250 poules)
- Avoir uniquement des porcs mâles castrés sur l'élevage
- Orientation sur le choix de main d'œuvre
- "Simplification" de la mise en place des mesures de biosécurité

Diversité dans l'application des mesures de biosécurité dans les élevages plein air

Cas du Sud-Ouest



Impacts :

- **Charge de travail** → entretien des clôtures
- **Financier**
- **Configuration spatiale**

- Déplacement des clôtures
- Déplacement des aires de contention et des nourrisseurs pour les mettre en bord de chemin et y accéder sans entrer dans la zone d'élevage

Certains éleveurs ont recours à la stérilisation des cochettes, ce qui leur permet de **simplifier le système de clôtures** dans les parcs d'engraissement

Ovariectomie : 5 éleveurs de porcs noir de Bigorre

Immunocastration : 3 éleveurs de porcs Kintoa

L'ensemble des éleveurs enquêtés (porcs et volailles) dispose d'au moins un sas sanitaire et ont conçu un plan de biosécurité. Toutefois, les dispositifs ne sont pas toujours utilisés notamment dans certains élevages de porcs.



Poules pondeuses et poulets de chair

La mesure de biosécurité ayant le plus fort impact est la **claustration**.

Impacts :

- **Financier** (déclassés et saisies en abattoir (poulet), variation consommation aliment)
- **Bien-être éleveur** (charge de travail, pression du risque sanitaire, perte de sens de son travail)
- **Bien-être animal** (picage et mortalité plus importante)

Solutions mises en place par les éleveurs pour que la claustration impacte moins le bien-être animal :

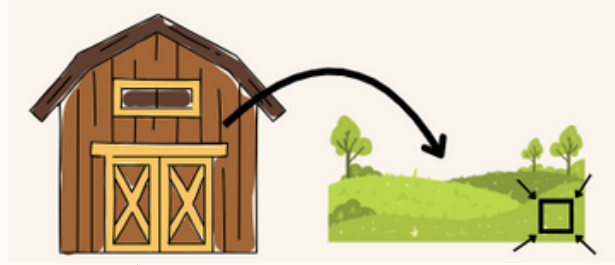
Enrichissements (petits cailloux, bottes de luzerne, objets divers en plastique, coquilles d'huitres, graines jetées au sol, perchoirs)



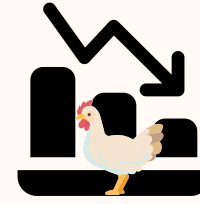
Baisser la luminosité



Parcours réduits



Diminuer la densité



Prendre des souches de poules plus calmes



Apporter un complément alimentaire pour apaiser les volailles



En cas de claustration, certains éleveurs entretiennent les parcours avec l'aide de moutons

Utilisés par :

- tous les éleveurs de **poulets de chair** (5/5)
- 2 éleveurs de **poules pondeuses** (2/10)
 - 8/10 ne donnent pas accès à un parcours réduit car : les parcours sont **dégradés** trop rapidement, les poules **passent par dessus** le filet ou s'empilent dedans et par **peur de la maladie** (que le parcours soit entier ou réduit, l'avifaune sauvage peut s'y introduire).

Les systèmes d'élevage diversifiés compliquent la mise en œuvre de la biosécurité dans certaines exploitations.

Éléments influençant le respect des mesures de biosécurité :

- Environnement **topographique** (impact sur l'installation et l'entretien des clôtures pour les porcs)
- Race (souches de volailles non adaptées à la claustration)
- Taille du cheptel, répartition des bâtiments présents sur l'élevage
- Présence de **plusieurs ateliers** de production animale (multiplication des investissements pour la biosécurité)
- Type de **commercialisation** (transformation, vente directe)

Différents éléments ont été évoqués comme des **moteurs pour la mise en place et le renforcement de mesures** de biosécurité. **3** facteurs ont été identifiés dans le Sud-Ouest :



- 1 • Les **événements sanitaires**, où 11 éleveurs ont connu un ou des **dépeuplements sanitaires** (Influenza aviaire, Salmonellose, Brucellose ou Maladie d'Aujeszky)
 - **Renforcement des pratiques de biosécurité** (chez les éleveurs de volailles en lien avec l'influenza aviaire)
 - **Mise en place de mesures de biosécurité** (mise en place de clôtures renforcées pour les parcs de reproducteurs des éleveurs de l'AOP porc noir de Bigorre suite à des cas de Brucellose dans la filière en 2010)
 - **Impact économique** (indemnisation tardive, vide sanitaire rallongé, œuf en casserie).



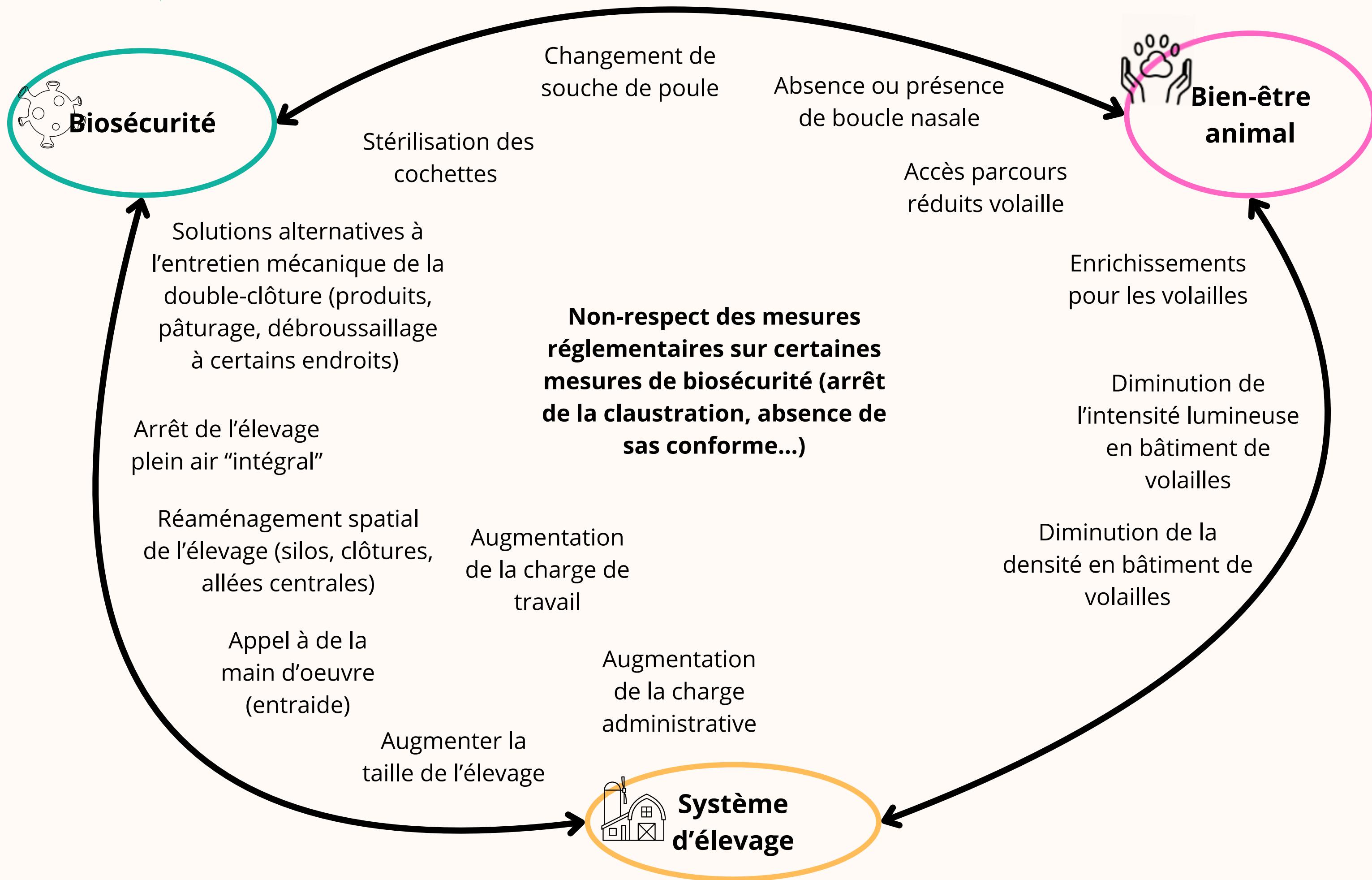
- 2 • **La perception du risque sanitaire** (peur du contact avec la faune sauvage, les élevages voisins et les flux de camions (aliment, œuf, équarrissage))
 - **Renforcement des pratiques de biosécurité**
 - porcs : renforcement des clôtures
 - volailles : mise à disposition de systèmes obligeant les intervenants extérieurs à désinfecter leurs véhicules.



- 3 • L'apparition des **réglementations** pour les mesures de biosécurité
 - **Mise en place de mesures de biosécurité**
 - porcs : suite à l'arrêté ministériel de biosécurité de 2018 relatif à l'arrivée de la peste porcine africaine en Belgique
 - volailles : suite à l'adhésion à la charte sanitaire salmonelle. Chez les éleveurs rencontrés, tous sont adhérents à la charte, les mesures de biosécurité ont donc été mises en place depuis plusieurs années, avant l'arrivée de l'influenza aviaire.

→ **Rôle des groupements et coopératives** : accompagnements technique et financier qui aide à la mise en place des mesures de biosécurité.

Les compromis réalisés par les éleveurs pour gérer la tension tripartite (mesures de biosécurité, orientations technico-économiques et bien-être animal) sont les suivants :



Idées partagées par les éleveurs plein air pour adapter les mesures de biosécurité à l'élevage plein air



REVISIONS DES REGLEMENTATIONS

- Différencier** les règles de biosécurité entre élevages conventionnels et plein air
- Ajuster** les mesures en fonction du nombre d'animaux dans l'élevage
- Baisser** le niveau des exigences en fonction de l'économie d'échelle de l'élevage (indépendant/groupement)
- Appliquer** une approche au cas par cas sur le territoire, avec deux échelles : départementale et régionale



AMELIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Perfectionner** l'accompagnement sur la mise en place des mesures de biosécurité
- Adapter** les formations de biosécurité aux élevages plein air
- Prendre** davantage en compte le bien-être des éleveurs



FAUNE SAUVAGE

- Inform**er les éleveurs sur le zonage des cas de Peste Porcine Africaine
- Améliorer** la régulation de la population de sangliers grâce à des pratiques de chasse réfléchies



CE QU'IL FAUT RETENIR

La **diversité** des systèmes d'élevage joue un **rôle clé** dans l'application des mesures de biosécurité.

Événements sanitaires, crise de l'AB, évolution de la réglementation en matière de biosécurité : des facteurs qui obligent les éleveurs à **ajuster leurs pratiques** avec des **défis** économiques et structurels.

Pour gérer la tension **tripartite**, les éleveurs font des **compromis** parfois au détriment de la **conformité totale** aux mesures de biosécurité. Le respect de ces mesures représente ainsi une **pression constante** pour les éleveurs.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des éleveur.ses pour leur participation aux entretiens.

Chercheur.ses du projet

F. CHARRIER, S. BRAJON, M. PAUL, M. GISCLARD, B. TRABUCCO, N. LE-FLOC'H

Étudiantes du projet

E. MARTY, Y. KHAZAZ

Septembre 2024